



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3468 — Jeudi 5 Novembre 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPERATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE
CONTROLE DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE
D'APPAREILLAGES ET DE MATERIELS ELECTRIQUES – SIAME – 2

COURBE DES TAUX 3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 4

ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- AL HIFADH SICAV

AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPÉRATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTRÔLE

- **Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques -SIAME-**

- **Soumission des acquéreurs du bloc de contrôle à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société SIAME**

- **Dépôt par les acquéreurs du bloc de contrôle d'un projet d'offre publique d'achat visant le reste du capital de la SIAME**

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de bloc suivante :

- **Société visée** : Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques -SIAME-

- **Acquéreurs** : Mohamed Hédi Ben Ayed, Mohamed Saidane, Fakher Ben Ayed, Youssef Ben Ayed, Samir Ben Ayed, Lassaad Ben Ayed, Ahmed Ben Ayed, Ahmed Charfi, Ridha Charfi, Khaled Mnif, Mokhtar Mhiri, Khaled Abdelkafi, Mongi Jelassi, COTUNAL, SNCI, PROSID, INTERMETAL, CCPS, PROSID SUD, SOTIC, PROSID CENTRE, SGTM

- **Cédants** :

- * Société Tunisienne d'Equipement – STEQ - détenant 4 388 628 actions représentant 31,26% du capital
- * Jamel Arem détenant 869 405 actions, représentant 6,19% du capital
- * Express Ascenceur détenant 816 641 actions, représentant 5,82% du capital
- * PIMA détenant 703 318 actions, représentant 5,01% du capital
- * My Car détenant 138 670 actions, représentant 0,99% du capital
- * Consult International détenant 223 710 actions, représentant 1,59% du capital
- * Flower détenant 340 775 actions, représentant 2,43% du capital
- * Lamia Arem détenant 22 240 actions, représentant 0,16% du capital
- * Baya company détenant 1 700 actions, représentant 0,01% du capital
- * Mehdi Arem détenant 100 actions
- * Walid Arem détenant 100 actions
- * Baya Arem détenant 70 actions

- **Nombre d'actions objet de la cession** : 7 505 357 actions SIAME représentant 53,46% du capital de la société

- **Prix de cession** : 1,300 dinar par action de nominal 1 dinar

- **Intentions des acquéreurs** :

- Restructurer la société en focalisant son activité sur son métier principal par la cession des participations hors exploitation, représentant près de 10% de son actif,
- Rationaliser la gestion de la société en supprimant des opérations intergroupe à faible marge et en adoptant une gestion des dépenses plus rigoureuse,
- Développer l'activité de la société aussi bien sur le marché local que sur le marché international dont notamment le marché algérien,
- Renouer la société avec la réalisation de bénéfices substantiels et améliorer sa notoriété sur le marché boursier et auprès du grand public.

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre les acquéreurs du bloc de contrôle à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la SIAME qu'ils ne détiennent pas, soit 6 499 513 actions représentant 46,29% du capital de la SIAME et ce, aux mêmes conditions de prix de 1,300 dinar l'action et pendant une période de 10 jours de bourse.

En réponse à la décision du Conseil du Marché Financier sus-mentionnée, un projet de lancement d'une offre publique d'achat de la part des acquéreurs du bloc de contrôle visant le reste du capital de la SIAME, a été déposé au Conseil du Marché Financier en date du 3 novembre 2009, par l'intermédiaire en bourse la Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation -TSI-.

La date d'ouverture de l'offre publique d'achat sera fixée, par décision du Conseil du Marché Financier et fera l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de contrôle sus-visée.

La cotation de la valeur SIAME sera reprise à partir du jeudi 5 novembre 2009.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 NOVEMBRE 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,279%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,278%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,274%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,272%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,272%	1 010,063
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,271%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,268%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,267%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,266%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010	4,264%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010	4,252%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,286%		1 000,062
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,331%	1 036,111
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,404%	1 017,807
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,448%	1 058,228
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,485%	1 118,421
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,502%	1 154,330
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,546%	1 112,203
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,626%		1 033,161
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,721%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,843%	1 119,366
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,073%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,113%		1 027,646
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,627%	1 111,347

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 septembre 2009, font apparaître un total actif de 13 528 526 DT, un actif net de 13 265 953 DT pour 7 408 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 790,760 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 septembre 2009.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 30 septembre 2009 à raison de 78,03% dans des valeurs mobilières. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 562 362	8 447 219	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		992 449	465 879	469 080
Titres OPCVM			660 339	410 870
	3.1	10 554 811	9 573 437	6 595 662
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	595 879	2 482 842	1 993 993
Disponibilités	3.3	2 377 836	3 011 556	1 880 132
		2 973 715	5 494 398	3 874 125
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		13 528 526	15 067 835	10 469 787
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	258 437	309 846	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 136	3 818	2 984
TOTAL PASSIF		262 573	313 664	164 018
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	13 139 078	14 816 095	10 243 625
Sommes distribuables		126 875	<61 924>	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		126 875	<61 924>	62 144
ACTIF NET		13 265 953	14 754 171	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 528 526	15 067 835	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2009 AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	Du 01/01/2009 au 30/09/2009	Du 01/07/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		234 553	388 519	27 441	280 760	286 610
Dividendes	4.1	222 263	353 511	21 415	255 498	255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	12 290	35 008	6 026	25 262	31 112
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	4.3	9 912	72 298	21 509	45 119	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		244 465	460 817	48 950	325 879	363 693
Charges de gestion des placements	4.4	<175 110>	<328 628>	<183 119>	<386 363>	<284 312>
Revenu net des placements		69 355	132 189	<134 169>	<60 484>	79 381
Autres produits						
Autres charges	4.5	<4 989>	<15 462>	<6 034>	<16 085>	<20 880>
Résultat d'exploitation		64 366	116 727	<140 203>	<76 569>	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		10 321	10 148	12 741	14 645	3 643
Sommes distribuables de la période		74 687	126 875	<127 462>	<61 924>	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<10 321>	<10 148>	<12 741>	<14 645>	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		665 584	1 719 164	<107 076>	909 668	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		349 341	733 633	1 142 529	1 978 156	2 185 617
Frais de négociation		<10 112>	<56 624>	<25 455>	<57 507>	<80 377>
Résultat net de la période		1 069 179	2 512 900	869 795	2 753 748	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2009 AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	Du 01/01/2009 au 30/09/2009	Du 01/07/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 069 179	2 512 900	869 795	2 753 748	1 871 907
Résultat d'exploitation	64 366	116 727	<140 203>	<76 569>	58 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	665 584	1 719 164	<107 076>	909 668	<291 834>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	349 341	733 633	1 142 529	1 978 156	2 185 617
Frais de négociation	<10 112>	<56 624>	<25 455>	<57 507>	<80 377>
Distributions de dividendes		<59 092>		<160 056>	<160 056>
Transactions sur le capital	892 055	506 376	2 963 611	1 634 827	<1 931 734>
Souscriptions	1 125 545	1 901 045	3 787 943	4 317 426	4 317 426
Capital	928 118	1 651 736	3 100 379	3 589 157	3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	183 598	230 723	672 914	707 217	707 217
Régularisation des sommes distribuables	13 829	18 586	14 650	21 052	21 052
Rachats	<233 490>	<1 394 669>	<824 332>	<2 682 599>	<6 249 160>
Capital	<194 490>	<1 301 368>	<673 266>	<2 397 163>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<35 662>	<86 092>	<153 221>	<270 998>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables	<3 508>	<11 490>	<1 910>	<28 622>	<39 624>
Droit de sortie	170	4 281	4 065	14 184	31 423
Variation de l'actif net	1 961 234	2 960 184	3 833 406	4 228 519	<219 883>
Actif net					
En début de période	11 304 719	10 305 769	10 920 765	10 525 652	10 525 652
En fin de période	13 265 953	13 265 953	14 754 171	14 754 171	10 305 769
Nombre d'actions					
En début de période	6 895	7 163	7 603	8 634	8 634
En fin de période	7 408	7 408	9 629	9 629	7 163
Valeur liquidative	1 790,760	1 790,760	1 532,264	1 532,264	1 438,750

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	706	5 978	6 142	0,05%
AMEN BANK	12 353	483 007	698 446	5,16%
ARTES	5 203	61 613	56 521	0,42%
ASSAD	71 100	688 343	846 495	6,26%
ASTREE	1 290	30 737	81 928	0,61%
ATL	62 000	238 299	278 554	2,06%
ATTIJARI BANK	31 736	541 009	744 615	5,50%
ATTIJARI LEASING	7 400	114 968	160 172	1,18%
BH	4 900	128 713	133 039	0,98%
BNA	12 000	105 291	150 240	1,11%
BNA NS 2009	28 618	159 059	260 424	1,92%
BT	4 190	368 763	393 311	2,91%
CIL	4 045	92 047	96 337	0,71%
ELECTROSTAR	45 000	466 533	287 645	2,13%
ESSOUKNA	55 000	247 622	302 500	2,24%
I.C.F	2 850	157 808	135 375	1,00%
MAGASIN GENERAL	2 000	144 955	201 279	1,49%
POULINA G H	475	2 993	3 328	0,02%
S.N.M.V.T	2 550	335 434	518 325	3,83%
SIAME	2 123	5 071	2 605	0,02%
SIMPAR	16 902	457 177	543 999	4,02%
SITS	150 000	519 953	513 435	3,80%
SOMOCER	113 350	252 851	223 957	1,66%
SOPAT	21 840	216 891	276 058	2,04%
SOPAT DA 2008	8	4	0	0,00%
SOTETEL	16 668	233 232	238 644	1,76%
SOTRAPIL	8 300	83 760	81 352	0,60%
SOTUVER	4 120	180 690	379 524	2,81%
SPDIT-SICAF	105	566	573	0,00%
STAR	5 343	669 584	753 205	5,57%
STB	16 958	199 711	250 846	1,85%
TL DA 2009	8	3	3	0,00%
TPR	5 359	27 432	30 791	0,23%
TUNINVEST-SICAR	20 204	240 880	218 563	1,62%
TUNISAIR	42 164	102 942	91 976	0,68%
TUNISIE LEASING	14 499	327 513	368 372	2,72%
UIB	13 144	225 244	233 783	1,73%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		8 116 676	9 562 362	70,69%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
B- Obligations et valeurs assimilés				
1-Obligations de sociétés				
AIL 2009/1	1 500	150 000	154 701	1,14%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 135	1,49%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	102 992	0,76%
STB 2008/2	2 000	200 000	206 411	1,53%
TL 2009/1	2 000	200 000	206 069	1,52%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	120 000	121 141	0,90%
Total Obligations de sociétés		970 375	992 449	7,34%
Total obligations et valeurs assimilées		970 375	992 449	7,34%
Total		9 087 051	10 554 811	78,03%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 28/10/2009	500 000	497 088	498 427	3,68%
Total billets de trésorerie	500 000	497 088	498 427	3,68%
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	97 452	0,72%
Total bons de trésor à court terme	100 000	95 202	97 452	0,72%
Total		592 290	595 879	4,40%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 342 376	2 832 988	1 645 000
Ventes de titres à encaisser	965 573	81 535	144 012
Liquidation émissions/rachats	46 563	-	-
Amen Bank Pasteur	43 838	126 177	210 379
Intérêt courus sur dépôt à vue	3 764	11 749	13 471
Coupons à recevoir	<31 >	-	-
Retenue à la source/dépôt à vue	<753 >	< 2 350 >	<2 694 >
Achats de titres à régler	<23 494 >	< 38 543 >	<130 036 >
	2 377 836	3 011 556	1 880 132

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance à payer	213 987	263 085	121 283
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	42 652	44 774	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	1 798	1 987	1 771
	258 437	309 846	161 034

3.5 Autres créiteurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 847	2 590	2 075
Redevance CMF	1 053	1 228	909
Retenue à la source à payer	236	-	-
	<u>4 136</u>	<u>3 818</u>	<u>2 984</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titres	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	1 651 736
Nombre de titres	1 155
Nombre d'actionnaires entrants	25
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	1 301 368
Nombre de titres	910
Nombre d'actionnaires sortants	19
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 56 624 >
Différences d'estimation (+/-)	1 719 164
Plus ou moins-value réalisée	733 633
Droit de sortie	4 281
Régularisations	144 631
Capital au 30 septembre 2009	13 139 078
Nombre de titres	7 408
Nombre d'actionnaires	120

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 12 290 DT correspond aux intérêts sur les obligations pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	5 732	6 838	29 116
Intérêts sur dépôt à vue	3 003	9 415	29 652
Intérêts BTC	932	-	-
Autre revenus	245	398	1 830
Intérêts sur certificats de dépôt	-	4 858	16 485
	<u>9 912</u>	<u>21 509</u>	<u>77 083</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Commission de performance	130 660	136 358	121 283
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	42 652	44 774	156 129
Rémunération du dépositaire	1 798	1 987	6 900
	<u>175 110</u>	<u>183 119</u>	<u>284 312</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	3 047	3 367	11 694
Honoraires du commissaire aux comptes	1 845	2 550	8 800
Autres frais	97	117	386
	<u>4 989</u>	<u>6 034</u>	<u>20 880</u>

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 septembre 2009, qui font apparaître un actif net de 24.607.088 dinars pour un capital de 23.903.018 dinars et une valeur liquidative égale à 105,225 dinars par action.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 30 septembre 2009,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 septembre 2009.

Toutefois, nous vous informons que le total des dépôts à terme, des dépôts à vue et des disponibilités de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV, s'élèvent au 30 septembre 2009 à 6.361.497 dinars, soit 25,81% de son actif.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, le maximum toléré est de 20% de l'actif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 30/09/2009	AU 30/09/2008	AU 31/12/2008
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	15 752 812	19 021 585	13 216 163
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 039 153	1 346 654	414 509
b - Obligations et valeurs assimilées		14 713 659	17 674 931	12 801 654
c - Autres valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	8 883 991	7 947 980	4 023 185
a - Placements monétaires		7 607 601	5 710 427	3 676 715
b - Disponibilités		1 276 390	2 237 553	346 470
AC 3 - Créances d'exploitation		2 650	304 066	2 413
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 650	2 666	2 413
b - Titres de créances échus		0	301 400	0
AC 4 - Autres actifs		11 899	16 724	11 597
a - Débiteurs divers		11 899	16 724	11 597
c - Immobilisations nettes		0	0	0
TOTAL ACTIF		24 651 352	27 290 355	17 253 358
<u>PASSIF EXIGIBLE</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		42 118	38 202	41 979
PA 2 - Autres créditeurs divers		2 146	2 069	5 916
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		44 264	40 271	47 895
ACTIF NET		24 607 088	27 250 084	17 205 463
CP 1 - Capital		23 903 018	26 439 374	16 534 668
CP 2 - Sommes distribuables		704 070	810 710	670 795
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	587	367
b - Sommes distribuables de l'exercice		704 068	810 123	670 428
ACTIF NET		24 607 088	27 250 084	17 205 463
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		24 651 352	27 290 355	17 253 358

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU	DU
		01/07/2009 AU 30/09/2009	01/01/2009 AU 30/09/2009	01/07/2008 AU 30/09/2008	01/01/2008 AU 30/09/2008	01/01/2008 AU 31/12/2008
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	181 315	557 636	219 858	550 238	762 942
a. Dividendes		0	35 397	0	7 515	7 515
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		181 315	522 239	219 858	542 723	755 427
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	82 642	194 237	60 885	165 668	204 258
a. Revenus des bons du Trésor		23 712	70 968	38 736	115 748	135 897
b. Revenus des billets de trésorerie		0	0	1 108	9 947	9 947
c. Revenus des certificats de dépôt		6 264	27 427	12 654	20 744	30 698
d. Intérêts sur comptes courants		3 013	8 224	2 459	4 022	6 580
e. Revenus des autres placements monétaires		49 653	87 618	5 928	15 207	21 136
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		263 957	751 873	280 743	715 906	967 200
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-35 176	-95 457	-35 291	-88 463	-119 349
REVENU NET DES PLACEMENTS		228 781	656 416	245 452	627 443	847 851
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-10 454	-28 837	-9 534	-25 071	-39 223
RESULTAT D'EXPLOITATION		218 327	627 579	235 918	602 372	808 628
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		24 226	76 489	129 198	207 751	-138 200
SOMMES DISTRIBUABLES		242 553	704 068	365 116	810 123	670 428
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-24 226	-76 489	-129 198	-207 751	138 200
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		2 348	19 125	-7 612	1 145	42 079
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		8 165	49 357	26 068	858	57 424
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		-3 187	-23 504	-32 721	1 271	-10 426
Frais de négociation		-2 630	-6 728	-959	-984	-4 919
RESULTAT NET DE LA PERIODE		220 675	646 704	228 306	603 517	850 707

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU	DU
		01/07/2009 AU 30/09/2009	01/01/2009 AU 30/09/2009	01/07/2008 AU 30/09/2008	01/01/2008 AU 30/09/2008	01/01/2008 AU 31/12/2008
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		220 675	646 704	228 306	603 517	850 707
a - Résultat d'exploitation		218 327	627 579	235 918	602 372	808 628
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		8 165	49 357	26 068	858	57 424
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-3 187	-23 504	-32 721	1 271	-10 426
d - Frais de négociation de titres		-2 630	-6 728	-959	-984	-4 919
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	-670 794	0	-642 638	-642 638
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		1 178 250	7 425 715	5 153 619	11 612 556	1 320 745
a - Souscriptions		14 299 447	40 857 590	21 592 486	47 884 159	55 501 396
- Capital		13 642 800	39 387 700	20 662 800	46 186 900	53 412 200
- Régularisation des sommes non distribuables		301 568	870 309	380 855	853 056	983 728
- Régularisation des sommes distribuables		355 079	599 581	548 831	844 203	1 105 468
- Droits d'entrée		0	0	0	0	0
b - Rachats		-13 121 197	-33 431 875	-16 438 867	-36 271 603	-54 180 651
- Capital		-12 513 700	-32 197 500	-15 729 500	-34 988 800	-51 983 200
- Régularisation des sommes non distribuables		-276 644	-711 285	-289 844	-646 937	-954 149
- Régularisation des sommes distribuables		-330 853	-523 090	-419 523	-635 866	-1 243 302
- Droits de sortie		0	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 398 925	7 401 625	5 381 925	11 573 435	1 528 814
AN 4 - ACTIF NET						
a - Début de période		23 208 163	17 205 463	21 868 159	15 676 649	15 676 649
b - Fin de période		24 607 088	24 607 088	27 250 084	27 250 084	17 205 463
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS						
a - Début de période		222 560	161 949	210 307	147 659	147 659
b - Fin de période		233 851	233 851	259 640	259 640	161 949
VALEUR LIQUIDATIVE		105,225	105,225	104,953	104,953	106,240
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		0,91%	2,94%	0,93%	2,95%	4,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 30 septembre 2009.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 30 septembre 2009 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN
ET DE L'ETAT DU RESULTAT**
3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 30 septembre 2009 à 15.752.812 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUI- SION	VALEUR AU 30/09/2009	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire ATL 2007/1	50	3.002	3.015	0,01
* Emprunt obligataire ATL 2008/1	3.000	240.000	244.240	0,99
* Emprunt obligataire ATL 2009/2	2.000	200.000	200.138	0,81
* Emprunt obligataire CIL 2008-1	5.000	400.000	401.937	1,63
* Emprunt obligataire CIL 2008 (Emprunt subordonné)	3.000	300.000	312.347	1,27
* Emprunt obligataire CIL 2009-1	5.000	500.000	504.400	2,05
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	51.239	0,21
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	300.000	313.677	1,27
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	301.500	314.616	1,28
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2007 (E. subordonné)	5.000	300.000	302.854	1,23
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	5.520	441.600	447.451	1,81
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	100	8.000	8.106	0,03
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2009-1	400	40.000	41.214	0,17
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2009 (E. subordonné)	4.150	415.000	415.308	1,68
* Emprunt obligataire UNIFACTOR 2008	5.000	400.000	411.454	1,67
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	40.000	40.273	0,16
* Emprunt obligataire ATL 2008 (Emprunt subordonné)	10.000	1.000.000	1.006.137	4,08
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2008/1	5.000	400.000	408.590	1,66
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2009/1	3.000	300.000	302.216	1,23
* Emprunt obligataire GL 2003/1	2.000	40.480	40.777	0,16
* Emprunt obligataire BIAT 2002	100	2.000	2.075	0,01
* Emprunt obligataire BTE 2009	5.000	500.000	500.920	2,03
* Emprunt obligataire UIB 2009/1	10.000	1.000.000	1.009.745	4,10
		<u>7.181.582</u>	<u>7.282.729</u>	<u>29,54</u>
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT - P201	300	300.000	301.709	1,22
* FCC-BIAT - P301	300	300.000	301.865	1,23
		<u>600.000</u>	<u>603.574</u>	<u>2,45</u>
- B.T.A. :				
* B.T.A. 5,25% mars 2016	100	103.530	105.641	0,43
* B.T.A. 5,50% mars 2019	500	521.500	532.684	2,16
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.330	106.587	0,43
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.030	106.301	0,43
* B.T.A. 6,75% juillet 2017	500	557.500	562.237	2,28
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	41.213	0,17
* B.T.A. 6,75% avril 2010	600	613.020	619.397	2,51
* B.T.A. 6,75% avril 2010	300	306.510	309.698	1,26
* B.T.A. 6,75% avril 2010	50	51.085	51.832	0,21
* B.T.A. 6,00% mars 2012	10	10.200	10.450	0,04
* B.T.A. 6,00% mars 2012	100	101.050	103.472	0,42
* B.T.A. 6,00% mars 2012	10	10.130	10.368	0,04
* B.T.A. 6,00% mars 2012	10	10.440	10.641	0,04
* B.T.A. 6,00% mars 2012	8	8.200	8.387	0,03
* B.T.A. 6,00% mars 2012	4	4.100	4.193	0,02
		<u>2.547.097</u>	<u>2.583.101</u>	<u>10,47</u>
Total à reporter		<u>10.328.679</u>	<u>10.469.404</u>	<u>42,46</u>

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/09/2009	% DE L'ACTIF
Report		10.328.679	10.469.404	42,46
* B.T.A. 7,50% avril 2014	3	3.270	3.351	0,01
* B.T.A. 7,50% avril 2014	8	8.640	8.860	0,04
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	528.838	2,15
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	120	132.000	132.192	0,54
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	50	56.500	56.893	0,23
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	600	675.000	675.299	2,74
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	10	11.100	11.112	0,04
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	341.556	1,39
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	210.667	0,85
* B.T.A. 7,00% février 2015	260	266.968	273.954	1,11
* B.T.A. 7,00% février 2015	24	25.800	26.482	0,11
* B.T.A. 7,00% février 2015	40	43.120	44.250	0,18
* B.T.A. 7,00% février 2015	10	10.990	11.256	0,05
* B.T.A. 7,00% février 2015	81	89.100	91.724	0,37
* B.T.A. 7,00% février 2015	19	20.900	21.517	0,09
* B.T.A. 7,00% février 2015	1.000	1.090.000	1.124.811	4,56
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	217.000	224.294	0,91
		<u>6.275.025</u>	<u>6.370.157</u>	<u>25,84</u>
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	65.722	0,27
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	65.532	0,27
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	65.341	0,26
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	260.604	1,06
		<u>381.460</u>	<u>457.199</u>	<u>1,86</u>
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		<u>14.438.067</u>	<u>14.713.659</u>	<u>59,69</u>
TITRES OPCVM :				
* AL HIFADH SICAV	5.804	599.907	599.907	2,43
* SICAV ENTREPRISE	2.033	207.632	210.407	0,85
* FCP PROPARGO	200	200.000	228.839	0,93
TOTAL TITRES OPCVM		<u>1.007.539</u>	<u>1.039.153</u>	<u>4,21</u>
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		<u>15.445.606</u>	<u>15.752.812</u>	<u>63,90</u>

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 30 septembre 2009, 181.315 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/07/09 Au 30/09/09	Du 01/07/08 Au 30/09/08
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	181.315 D	219.858 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	<u>181.315 D</u>	<u>219.858 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 septembre 2009 à 8.883.991 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/09/2009	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 27/10/2009	500	477.770	494.115	2,00
* BTCT52S – 27/10/2009	100	95.655	98.843	0,40
* BTCT52S – 27/10/2009	250	239.553	247.191	1,00
* BTCT52S – 24/11/2009	700	668.435	689.518	2,80
* BTCT52S – 24/11/2009	200	191.515	197.112	0,80
* BTCT52S – 06/04/2010	350	335.622	341.314	1,39
* BTCT52S – 08/07/2010	470	450.929	454.401	1,84
		2.459.479	2.522.494	10,23
- PLACEMENTS :				
* CT B.I.A.T. – 05/03/2011	500	500.000	510.356	2,07
* CT B.I.A.T. – 11/07/2009	100	100.000	100.911	0,41
* CT B.I.A.T. – 10/02/2010	500	500.000	515.143	2,09
* CT B.I.A.T. – 31/01/2011	300	300.000	308.458	1,25
* CT B.I.A.T. – 14/03/2011	500	500.000	511.233	2,07
* CT B.I.A.T. – 09/05/2011	200	200.000	203.174	0,83
* CT B.I.A.T. – 17/05/2011	300	300.000	304.442	1,24
* CT B.I.A.T. – 11/05/2011	200	200.000	203.151	0,83
* CT B.I.A.T. – 06/06/2011-3	300	300.000	303.827	1,23
* CT B.I.A.T. – 06/06/2011-1	300	300.000	303.819	1,23
* CT B.I.A.T. – 07/06/2011	100	100.000	101.268	0,41
* CT B.I.A.T. – 13/06/2011	500	500.000	506.059	2,05
* CT B.I.A.T. – 14/06/2011	500	500.000	505.778	2,05
* CT B.I.A.T. – 20/06/2011	500	500.000	505.687	2,05
* CT B.I.A.T. – 12/07/2011	200	200.000	201.801	0,82
		5.000.000	5.085.107	20,63
TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES		7.459.479	7.607.601	30,86
- DISPONIBILITES		1.276.390	1.276.390	5,18
TOTAL GENERAL		8.735.869	8.883.991	36,04

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 30 septembre 2009 à 82.642 dinars, détaillé comme suit :

	Du 01/07/09 Au 30/09/09	Du 01/07/08 Au 30/09/08
- Revenus des bons du Trésor	23.712 D	38.736 D
- Revenus des billets de trésorerie	0	1.108 D
- Revenus des certificats de dépôt	6.264 D	12.654 D
- Revenus des comptes de dépôt	3.013 D	2.459 D
- Revenus des autres placements monétaires	<u>49.653 D</u>	<u>5.928 D</u>
	82.642 D	60.885 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 30 septembre 2009, comme suit :

Capital au 30 juin 2009 :

- Montant	:	22.256.000 D
- Nombre de titres	:	222.560
- Nombre d'actionnaires	:	458

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	:	13.642.800 D
- Nombre de titres émis	:	136.428
- Nombre d'actionnaires nouveaux	:	91

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	:	12.513.700 D
- Nombre de titres rachetés	:	125.137
- Nombre d'actionnaires sortants	:	46

Capital au 30 septembre 2009 :

- Montant	:	23.385.100 D
- Nombre de titres	:	233.851
- Nombre d'actionnaires	:	503

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 30 Septembre 2009 qui font apparaître un actif net de 171 865 758 D pour un capital social de 169 782 800 D et une valeur liquidative égale à 101 d,226 par action. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 30 Septembre 2009 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 30 Septembre 2009

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009

LIBELLE	NOTE	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	98,549,215.761	100,769,614.549	102,757,313.922
a- Obligations et valeurs assimilées		98,549,215.761	100,769,614.549	102,757,313.922
b- Autres valeurs				
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		73,694,909.220	47,441,755.977	46,451,815.744
a- Placements monétaires	AC2	42,397,575.801	18,068,506.026	18,220,742.154
b- Disponibilités		31,297,333.419	29,373,249.951	28,231,073.590
Créances d'exploitations	AC3	0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC4	6,119.261	7,644.312	931.972
TOTAL ACTIFS		172,250,244.242	148,219,014.838	149,210,061.638
<u>PASSIFS</u>				
Opérateurs créditeurs	PA1	384,486.107	338,406.689	345,375.896
Autres créditeurs divers	PA2	353,532.254	297,085.362	303,625.715
		30,953.853	41,321.327	41,750.181
<u>ACTIF NET</u>		171,865,758.135	147,880,608.149	148,864,685.742
Capital	CP1	167,180,406.988	143,344,312.960	142,853,875.272
Sommes distribuables	CP2	4,685,351.147	4,536,295.189	6,010,810.470
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,163.915	1,459.746	1,456.022
b- Sommes distribuables de l'exercice		4,684,187.232	4,534,835.443	6,009,354.448
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		172,250,244.242	148,219,014.838	149,210,061.638

**ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

LIBELLE	NOTE	Période du 01.07.09 au 30.09.09	Période du 01.01.09 au 30.09.09	Période du 01.07.08 au 30.09.08	Période du 01.01.08 au 30.09.08	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres	PR1	1,143,015.372	3,477,628.479	1,322,807.877	4,040,099.603	5,348,236.711
a- Dividendes						
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,143,015.372	3,477,628.479	1,322,807.877	4,040,099.603	5,348,236.711
c- Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	PR2	765,593.011	2,164,346.392	528,059.318	1,390,020.325	1,952,952.199
Total des revenus des placements		<u>1,908,608.383</u>	<u>5,641,974.871</u>	<u>1,850,867.195</u>	<u>5,430,119.928</u>	<u>7,301,188.910</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-353,532.254	-992,842.378	-297,085.362	-867,855.221	-1,171,480.936
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		<u>1,555,076.129</u>	<u>4,649,132.493</u>	<u>1,553,781.833</u>	<u>4,562,264.707</u>	<u>6,129,707.974</u>
Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	0.000	0.034
Autres charges	CH 2	-59,846.459	-170,557.917	-52,618.369	-154,593.722	-208,032.154
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1,495,229.670</u>	<u>4,478,574.576</u>	<u>1,501,163.464</u>	<u>4,407,670.985</u>	<u>5,921,675.854</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		-3,471.754	205,612.656	-15,198.516	127,164.458	87,678.594
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>1,491,757.916</u>	<u>4,684,187.232</u>	<u>1,485,964.948</u>	<u>4,534,835.443</u>	<u>6,009,354.448</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3,471.754	-205,612.656	15,198.516	-127,164.458	-87,678.594
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-29,651.736	305,135.426	-132,029.144	-278,600.636	-410,275.268
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-14,204.471	309,064.968	3,191.095	-116,652.795	-111,859.410
Frais de négociation		-2,630.555	-2,630.555	-40.132	-40.132	-652.542
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>1,448,742.908</u>	<u>5,090,144.415</u>	<u>1,372,285.283</u>	<u>4,012,377.422</u>	<u>5,398,888.634</u>

**VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

LIBELLE	Période du 01.07.09 au 30.09.09	Période du 01.01.09 au 30.09.09	Période du 01.07.08 au 30.09.08	Période du 01.01.08 au 30.09.08	31/12/2008
<u>AN 1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1,448,742.908</u>	<u>5,090,144.415</u>	<u>1,372,285.283</u>	<u>4,012,377.422</u>	<u>5,398,888.634</u>
a- Résultat d'exploitation	1,495,229.670	4,478,574.576	1,501,163.464	4,407,670.985	5,921,675.854
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-29,651.736	305,135.426	-132,029.144	-278,600.636	-410,275.268
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-14,204.471	309,064.968	3,191.095	-116,652.795	-111,859.410
d- Frais de négociation de titres	-2,630.555	-2,630.555	-40.132	-40.132	-652.542
<u>AN 2 - Distributions de dividendes</u>	<u>0.000</u>	<u>-6,708,129.194</u>	<u>0.000</u>	<u>-5,777,422.299</u>	<u>-5,777,422.299</u>
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>	<u>1,653,641.718</u>	<u>24,619,057.172</u>	<u>-480,537.888</u>	<u>8,092,732.029</u>	<u>7,690,298.410</u>
a- Souscription	44,829,037.655	147,070,309.856	34,588,410.798	135,652,013.218	169,451,889.974
- Capital	44,490,300.000	144,362,400.000	34,321,100.000	132,970,000.000	166,198,900.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-678,856.190	-2,458,724.797	-615,261.886	-2,269,625.005	-2,893,957.416
- Régularisation des sommes distribuables	1,017,593.845	5,166,634.653	882,572.684	4,951,638.223	6,146,947.390
b- Rachats	43,175,395.937	122,451,252.684	35,068,948.686	127,559,281.189	161,761,591.564
- Capital	42,808,900.000	120,236,700.000	34,795,200.000	125,039,500.000	158,640,600.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-654,558.140	-2,047,986.674	-624,027.252	-2,132,621.297	-2,766,209.677
- Régularisation des sommes	1,021,054.077	4,262,539.358	897,775.938	4,652,402.486	5,887,201.241

distribuables					
VARIATION DE L'ACTIF NET	3,102,384.626	23,001,072.393	891,747.395	6,327,687.152	7,311,764.745
AN 4 - VARIATION DE L'ACTIF NET	3,102,384.626	23,001,072.393	891,747.395	6,327,687.152	7,311,764.745
a- Début de période	168,763,373.509	148,864,685.742	146,988,860.754	141,552,920.997	141,552,920.997
b- Fin de période	171,865,758.135	171,865,758.135	147,880,608.149	147,880,608.149	148,864,685.742
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS	16,814	241,257	-4,741	79,305	75,583
a- Début de période	1,681,014	1,456,571	1,465,034	1,380,988	1,380,988
b- Fin de période	1,697,828	1,697,828	1,460,293	1,460,293	1,456,571
VALEUR LIQUIDATIVE	101.226	101.226	101.267	101.267	102.202
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.29%	4.22%	3.71%	3.77%	3.76%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêtés au 30/09/2009**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 30 septembre 2009, cette décote s'établit à 981,213 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 389 190,365 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 - Note sur le Portefeuille Titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% de l'Actif Net
BTA		58,476,190.365	58,962,937.253	34.31%
BTA022015	9,181	9,784,786.104	9,889,331.440	5.75%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,069,689.165	1.20%
BTA042010	13,615	14,272,604.500	14,059,080.772	8.18%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	4,898,717.128	2.85%
BTA052022	6,950	7,595,054.456	7,725,197.142	4.49%
BTA072014	300	343,902.000	330,882.799	0.19%
BTA072017	7,170	7,225,004.355	7,316,889.116	4.26%
BTA082011	5,000	4,998,500.000	5,025,449.541	2.92%
BTA102013	7,360	7,262,772.810	7,647,700.150	4.45%
Obligations des Sociétés		38,875,000.000	39,586,278.508	23.03%
AIL 2009-1	7,000	700,000.000	721,939.726	0.42%
AMENBANK ES2009	30,000	3,000,000.000	3,000,358.356	1.75%
AMENBANK2001	19,000	570,000.000	582,161.071	0.34%
AMENBANK2006	15,000	1,200,000.000	1,236,257.530	0.72%
AMENBANK2008(B)	20,000	1,900,000.000	1,938,770.411	1.13%
ATBSUB09 LIGA1	19,000	1,900,000.000	1,928,608.390	1.12%
ATBSUB09 LIGA2	20,000	2,000,000.000	2,031,582.589	1.18%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	201,227.398	0.12%
ATL 2009	5,000	500,000.000	508,980.822	0.30%
ATL2004/2	5,000	100,000.000	102,823.014	0.06%
ATL2007/1	10,000	600,000.000	602,649.863	0.35%
ATL2009/2	17,000	1,700,000.000	1,701,173.698	0.99%
BHSUB07	30,000	3,000,000.000	3,114,171.393	1.81%
BNASUB09	23,000	2,300,000.000	2,348,182.794	1.37%
BTE 2009	20,000	2,000,000.000	2,003,682.192	1.17%
BTKD 2006	5,000	300,000.000	311,794.521	0.18%
CIL 2007/1	20,000	1,600,000.000	1,659,949.589	0.97%
CIL2004/1	10,000	400,000.000	400,061.370	0.23%
CIL2009/1	5,000	500,000.000	504,400.000	0.29%
CIL2009/2	20,000	2,000,000.000	2,003,769.863	1.17%
HOU10A2IF8AP	5,000	125,000.000	127,440.000	0.07%
PANOBOIS 2007	1,500	150,000.000	153,718.356	0.09%
STM 2007	4,000	400,000.000	400,569.863	0.23%
TL2006-1	5,000	300,000.000	313,676.712	0.18%
TL2007-1	30,000	2,400,000.000	2,495,053.150	1.45%
TLS2008-2	10,000	1,000,000.000	1,043,879.452	0.61%
TLS2008-3	8,000	800,000.000	828,151.233	0.48%
TLS2009-1	10,000	1,000,000.000	1,030,345.206	0.60%
TLSUB2007	20,000	1,200,000.000	1,211,414.794	0.70%
UIB2009-1 CAT A	20,000	2,000,000.000	2,017,490.411	1.17%
UIB2009-1 CAT B	20,000	2,000,000.000	2,018,323.288	1.17%
UNIFACTOR 2006	5,000	300,000.000	313,035.617	0.18%
UTL2005/1	11,500	690,000.000	690,105.863	0.40%
WIFACK LEAS06/1	1,000	40,000.000	40,529.973	0.02%
TOTAL PORTEFEUILLE		97,351,190.365	98,549,215.761	57.34%

**AC2 - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

Libellé	Date d'Acqui.	Coût d'Acqui.	Valeur au 30/09/2009	% de l'Actif net	
BTCT					
Ligne	Quantité				
27/10/2009	200	14/10/2008	189,494.428	197,291.069	0.11%
27/10/2009	300	16/01/2009	288,025.499	296,695.096	0.17%
27/10/2009	400	19/01/2009	384,195.990	395,625.860	0.23%
24/11/2009	500	20/01/2009	478,507.057	492,576.023	0.29%
02/03/2010	2,000	17/02/2009	1,906,323.274	1,950,261.281	1.13%
06/04/2010	220	24/03/2009	211,068.631	214,604.955	0.12%

06/04/2010	500	24/03/2009	479,556.506	487,649.755	0.28%
06/04/2010	500	24/03/2009	479,604.806	487,679.344	0.28%
11/05/2010	500	05/05/2009	479,824.960	486,147.988	0.28%
11/05/2010	500	05/05/2009	479,777.511	486,115.029	0.28%
11/05/2010	500	05/05/2009	479,730.072	486,082.074	0.28%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,898.645	483,559.937	0.28%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,945.478	483,598.515	0.28%
08/07/2010	500	07/07/2009	479,992.320	483,637.099	0.28%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,221.927	483,595.386	0.28%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,175.936	483,556.985	0.28%
08/07/2010	500	14/07/2009	480,129.955	483,518.591	0.28%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,587.810	482,052.217	0.28%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,635.221	482,094.111	0.28%
10/08/2010	500	04/08/2009	479,682.642	482,136.012	0.28%
10/08/2010	465	11/08/2009	446,317.164	448,338.525	0.26%
10/08/2010	500	11/08/2009	479,864.358	482,042.721	0.28%
27/10/2009	220	14/09/2009	218,914.851	219,257.035	0.13%
27/10/2009	1,180	14/09/2009	1,173,900.608	1,175,823.676	0.68%
12/10/2010	500	29/09/2009	479,025.853	479,110.927	0.28%
12/10/2010	300	29/09/2009	287,386.602	287,437.759	0.17%
Total placement BTCT			13,260,788.106	13,420,487.969	7.81%

Certificat de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de Rémun.	durée	Date d'Acqui.	Coût d'Acqui.	Valeur au 30/09/2009	% de l'Actif net
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	12/09/2009	1,996,293.053	1,999,814.244	1.16%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	14/09/2009	499,073.263	499,860.715	0.29%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	15/09/2009	499,073.263	499,814.309	0.29%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	16/09/2009	2,495,366.316	2,498,839.562	1.45%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	17/09/2009	998,146.526	999,443.054	0.58%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	22/09/2009	499,073.263	499,489.762	0.29%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	23/09/2009	499,073.263	499,443.442	0.29%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	24/09/2009	998,146.526	998,794.264	0.58%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	25/09/2009	998,146.526	998,701.666	0.58%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	26/09/2009	2,495,366.316	2,496,522.723	1.45%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	27/09/2009	2,495,366.316	2,496,291.334	1.45%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	28/09/2009	499,073.263	499,212.000	0.29%
UBCI	UBCI	4.18%	20 jours	30/09/2009	998,146.526	998,238.996	0.58%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	13/09/2009	2,994,439.579	2,999,442.796	1.75%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	16/09/2009	1,996,293.053	1,999,071.651	1.16%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	17/09/2009	2,994,439.579	2,998,329.164	1.74%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	18/09/2009	998,146.526	999,350.305	0.58%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	19/09/2009	1,497,219.790	1,498,886.368	0.87%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	21/09/2009	998,146.526	999,072.188	0.58%
UBCI	BT	4.18%	20 jours	22/09/2009	1,497,219.790	1,498,469.288	0.87%
Total placement certificat de dépôt					28,946,249.263	28,977,087.831	16.86%
TOTAL GENERAL					42,207,037.369	42,397,575.800	24.67%

**CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

Capital au 31/12/2008

* Montant	145,657,100
* Nombre de titres	1,456,571
* Nombre d'actionnaires	1,982

Souscriptions réalisées

* Montant	144,362,400
* Nombre de titres émis	1,443,624

Rachats effectués

* Montant	120,236,700
* Nombre de titres rachetés	1,202,367

Capital au 30/09/2009

* Montant	169,782,800
* Nombre de titres	1,697,828
* Nombre d'actionnaires	2,024

**CP2 - Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2008	<u>142,853,875.272</u>	<u>142,853,875.272</u>
Souscriptions de la période	<u>144,362,400.000</u>	<u>144,362,400.000</u>
Rachats de la période	<u>-120,236,700.000</u>	<u>-120,236,700.000</u>
Autres mouvements	<u>200,831.716</u>	<u>4,886,182.863</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	611,569.839	611,569.839
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-410,738.123	-410,738.123
- Sommes distribuables		4,685,351.147
Capital fin de période au 30/09/2009	<u>167,180,406.988</u>	<u>171,865,758.135</u>

**Notes sur l'actif et le passif
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

	Libelle	30/09/2009
AC3	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
	Interets Emprunts BATAM	152,326.647
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,703,000.000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
AC4	<u>Autres Actifs</u>	<u>6,119.261</u>
	RàS sur achats BTA	6,119.261
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>353,532.254</u>
	Frais de gestionnaire	46,401.110
	Frais de dépositaire	44,191.535
	Frais de distributeur	262,939.609
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>30,953.853</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	673.682
	Redevance CMF	14,293.794
	Charges à payer sur exercice antérieur	-244.505
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	16,230.882
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2009</u>	<u>62,093.241</u>
	Jetons de présence 2009	12,000.000
	Honoraire du commissaire aux comptes	6,720.300
	Frais Assemblée Générale	2,349.247
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Administration	24,135.384
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	14,652.309
	Excédent des charges dépassant le montant budgétisé en 2008	1,583.601

**PR1 - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009**

Libelle	Période du 01.07.09 au 30.09.09	Période du 01.07.08 au 30.09.08
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- Intérêts	401,560.836	363,908.837

Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	741,454.536	958,899.040
TOTAL	1,143,015.372	1,322,807.877

PR2 - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009

Libelle	Période du 01.07.09 au 30.09.09	Période du 01.07.08 au 30.09.08
Intérêts des bons de trésor	98,571.601	5,997.772
Intérêts des certificats de dépôt	259,307.879	184,109.349
Intérêts sur les avoirs bancaires	407,713.531	337,952.197
TOTAL	765,593.011	528,059.318

Notes sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 30/09/2009

Libelle	30/09/2009
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>992,842.378</u>
Rémunération du gestionnaire	130,310.575
Rémunération du dépositaire	124,105.310
Rémunération du distributeur	738,426.493
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>170,557.917</u>
Redevance CMF	124,105.310
Services bancaires et assimilés	7.560
Charges diverses	0.605
Impôts, taxes et versements assimilés	2.100
Abonnement des charges budgétisées	46,442.342

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 30 Septembre 2009. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 Septembre 2009 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jelil BOURAOUI

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
BILAN
Arrêté le 30/09/2009

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1,556,379.216</u>	<u>1,640,144.300</u>	<u>1,508,088.900</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		593,957.112	510,711.602	441,096.444
Emprunts obligataires		823,753.444	1,017,644.970	965,414.602
Autres valeurs		138,668.660	111,787.728	101,577.854
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>1,319,952.492</u>	<u>606,857.803</u>	<u>645,395.109</u>
Placements monétaires	AC 1	824,744.416	160,704.256	286,969.889
Disponibilités		495,208.076	446,153.547	358,425.220
Créances d'exploitations	AC 2	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitations		0.000	0.000	0.000
Autres Actifs	AC 3	<u>0.000</u>	<u>2,366.650</u>	<u>0.000</u>
Autres Actifs		0.000	2,366.650	0.000
TOTAL ACTIF		<u>2,876,331.708</u>	<u>2,249,368.753</u>	<u>2,153,484.009</u>
PASSIF		30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,319.534	5,009.220	4,908.786
Créditeurs divers	PA 2	14,525.152	13,585.832	17,973.210
TOTAL PASSIF		<u>20,844.686</u>	<u>18,595.052</u>	<u>22,881.996</u>
Capital	CP 1	<u>2,813,517.210</u>	<u>2,193,237.000</u>	<u>2,089,868.710</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,870,800.000</u>	<u>2,281,900.000</u>	<u>2,246,300.000</u>
Capital en début de période		2,246,300.000	2,303,400.000	2,303,400.000
Emission en nominal		799,300.000	111,600.000	251,600.000
Rachat en nominal		-174,800.000	-133,100.000	-308,700.000
Sommes non distribuables		<u>-57,282.790</u>	<u>-88,663.000</u>	<u>-156,431.290</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-156,431.290	-203,759.914	-203,759.914
Sommes non distribuables exercice en cours		99,148.500	115,096.914	47,328.624
Sommes distribuables		<u>41,969.812</u>	<u>37,536.701</u>	<u>40,733.303</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		10.077	10.915	10.746
Sommes distribuables de l'exercice en cours		41,959.735	37,525.786	40,722.557
ACTIF NET		<u>2,855,487.022</u>	<u>2,230,773.701</u>	<u>2,130,602.013</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,876,331.708</u>	<u>2,249,368.753</u>	<u>2,153,484.009</u>

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat

Arrêté le 30/09/2009

	Note	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
a- Dividendes	PR 1	320.000	19,769.630	0.000	16,870.276	16,870.276
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	9,420.247	28,968.272	11,333.081	41,013.501	53,304.117
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	10,749.322	22,661.213	3,280.749	15,081.833	18,234.450
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		20,489.569	71,399.115	14,613.830	72,965.610	88,408.843
- Charges de gestion des placements	CH 1	-6,319.534	-16,431.690	-5,009.220	-14,847.561	-19,756.347
- Revenus Nets des placements		14,170.035	54,967.425	9,604.610	58,118.049	68,652.496
- Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	9.260	9.260
- Autres charges	CH 2	-6,116.851	-18,191.308	-6,738.223	-20,312.531	-27,004.770
RESULTAT D'EXPLOITATION		8,053.184	36,776.117	2,866.387	37,814.778	41,656.986
Régularisation du résultat d'exploitation		392.043	5,183.618	0.000	-288.992	-934.429
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8,445.227	41,959.735	2,866.387	37,525.786	40,722.557
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-392.043	-5,183.618	0.000	288.992	934.429
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		54,113.404	144,045.089	51,083.682	143,680.419	72,147.745
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0.000	-13,400.770	-250.442	-28,780.942	-27,660.810
Frais de négociation		0.000	-4.515	-632.254	-1,157.458	-1,158.102
Résultat non distribuable		54,113.404	130,639.804	50,200.986	113,742.019	43,328.833
RESULTAT NET DE LA PERIODE		62,166.588	167,415.921	53,067.373	151,556.797	84,985.819

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 30/09/2009

	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>62,166.588</u>	<u>167,415.921</u>	<u>53,067.373</u>	<u>151,556.797</u>	<u>84,985.819</u>
a- Résultat d'exploitation	8,053.184	36,776.117	2,866.387	37,814.778	41,656.986
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	54,113.404	144,045.089	51,083.682	143,680.419	72,147.745
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	0.000	-13,400.770	-250.442	-28,780.942	-27,660.810
d- Frais de négociation de titres	0.000	-4.515	-632.254	-1,157.458	-1,158.102
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-40,598.509</u>	<u>0.000</u>	<u>-58,754.212</u>	<u>-58,754.212</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>27,088.345</u>	<u>598,067.597</u>	<u>0.000</u>	<u>-20,716.130</u>	<u>-54,316.840</u>
a- Souscriptions					237,971.883
Capital	36,100.000	799,300.000	0.000	111,600.000	251,600.000
Régularisation des sommes non distribuables	-938.908	-39,318.832	0.000	-9,480.876	-18,779.401
Régularisation des sommes distribuables	505.669	7,397.365	0.000	2,749.359	5,151.284
b- Rachat					-292,288.723
Capital	-8,800.000	-174,800.000	0.000	-133,100.000	-308,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	335.114	7,827.528	0.000	10,835.771	22,779.192
Régularisation des sommes distribuables	-113.530	-2,338.464	0.000	-3,320.384	-6,367.915
VARIATION DE L'ACTIF NET	89,254.933	724,885.009	53,067.373	72,086.455	-28,085.233
<u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	2,766,232.089	2,130,602.013	2,177,706.328	2,158,687.246	2,158,687.246
b- en fin de période	2,855,487.022	2,855,487.022	2,230,773.701	2,230,773.701	2,130,602.013
<u>NOMBRE D'ACTION</u>					
a- en début de période	28,435	22,463	22,819	23,034	23,034
b- en fin de période	28,708	28,708	22,819	22,819	22,463
VALEUR LIQUIDATIVE	99.466	99.466	97.759	97.759	94.849
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8.91%	9.06%	9.67%	9.39%	3.94%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêtés au 30/09/2009

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Arrêté le 30/09/2009

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>360,339.852</u>	<u>593,957.112</u>	<u>20.80%</u>
ADWYA	12,000	27,818.190	104,400.000	3.66%
ATB	4,640	21,415.257	37,059.680	1.30%
ATL	17,391	38,011.000	78,137.763	2.74%
BH	1,198	24,794.000	32,526.898	1.14%
BIAT	700	27,634.133	39,624.200	1.39%
BT	525	34,870.000	49,281.225	1.73%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	30,567.000	1.07%
MAG GEN	418	17,551.600	42,067.520	1.47%
MONOPRIX	150	10,740.000	30,489.750	1.07%

POULINA GP HOLD	2,585	15,380.750	18,110.510	0.63%
SFBT	3,525	53,277.732	41,940.450	1.47%
STB	800	10,400.000	11,833.600	0.41%
TLS	1,740	24,964.840	44,208.180	1.55%
TPR	3,960	15,694.800	22,754.160	0.80%
UIB	616	8,782.850	10,956.176	0.38%
Titres OPCVM		137,445.329	138,668.660	4.86%
ALYSSA	1,370	137,445.329	138,668.660	4.86%
Obligations Privées		547,811.871	560,279.266	19.62%
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	101,505.705	3.55%
BHSUB07	200	20,141.304	20,902.446	0.73%
BNASUB09	2,000	200,000.000	204,189.808	7.15%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	100,266.521	3.51%
TL2006-1	2,100	127,670.567	133,414.786	4.67%
Obligations BTA		251,575.000	263,474.178	9.23%
Ligne				
BTA032009	250	251,575.000	263,474.178	9.23%
TOTAL		1,297,172.052	1,556,379.216	54.50%

**AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net	
BTCT					
Ligne	Date d'Acqui.				
27/10/2009	14/10/2008	100	94,747.214	98,645.536	3.45%
27/10/2009	04/11/2008	150	142,577.081	148,062.136	5.19%
27/10/2009	24/11/2008	50	47,679.088	49,386.157	1.73%
02/03/2010	17/02/2009	250	238,290.409	243,782.660	8.54%
06/04/2010	24/03/2009	110	105,534.315	107,302.478	3.76%
27/10/2009	04/06/2009	80	78,669.180	79,540.290	2.79%
02/03/2010	08/06/2009	100	97,013.990	98,025.160	3.43%
Total placements monétaires		804,511.278	824,744.416	28.88%	

**PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Revenus des Actions et valeurs assimilées	320.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,420.247	11,333.081
Revenus des obligations Etat	3,075.068	7,619.836
Revenus des obligations privées	6,345.179	3,713.245
TOTAL	9,740.247	11,333.081

**PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Intérêts des bons de trésor	7,775.492	1,720.802

Intérêts des certificats de dépôt	0.000	1,559.947
Intérêts sur les avoirs bancaires	2,973.830	0.000
Total placements monétaires	10,749.322	3,280.749

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/2008</u>	<u>2,089,868.710</u>	<u>2,089,868.710</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>799,300.000</u>	<u>799,300.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-174,800.000</u>	<u>-174,800.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>99,148.500</u>	<u>141,118.312</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	130,639.804	130,639.804
- Régularisation sommes non distribuables	-31,491.304	-31,491.304
- Sommes distribuables de la période		41,969.812
<u>Montant fin de période au 30/09/2009</u>	<u>2,813,517.210</u>	<u>2,855,487.022</u>

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009

<u>Capital au 31/12/2008</u>	
* Montant	2,246,300.000
* Nombre de titres en circulation	22,463
* Nombre d'actionnaires	21
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	799,300.000
* Nombre de titres émis	7,993
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	174,800.000
* Nombre de titres rachetés	1,748
<u>Capital au 30/09/2009</u>	
* Volume	2,870,800.000
* Nombre de titres en circulation	28,708
* Nombre d'actionnaires	20

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009

	Libelle	30/09/2009
<u>AC 2</u>	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0.000</u>
	Dividendes à recevoir	0.000
	Obligations amorties BATAM	81,875.288
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
<u>AC 3</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RàS sur BTA	0.000

PA 1	Opérateurs créditeurs Frais du Gestionnaire Frais du Dépositaire Frais de Distributeur	6.319.534 947.930 702.172 4,669.432
PA 2	Créditeurs divers Etat retenue à la source Redevance CMF Charges à payer sur exercice antérieur Charges et produits en attente de régul. Budget des charges à payer exercice en cours	14,525.152 0.000 231.174 2,065.300 0.000 12,228.678
	Charges à payer sur l'exercice 2009 Jetons de présence 2009 Honoraires commissaires aux comptes Frais Assemblée Frais de publication au bulletin CMF Taxe revenant aux collectivités locales Réajustement sur charges budgétisées antérieures	24,413.607 12,750.000 6,721.200 2,476.737 652.400 233.851 1,579.419

**Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

	Libelle	30/09/2009
CH 1	Charges de gestion des placements Rémunération du Gestionnaire Rémunération du Dépositaire Rémunération du Distributeur	16,431.690 2,464.752 1,825.751 12,141.187
CH 2	Autres charges Redevance CMF Services bancaires et assimilés Impôts, taxes et versements assimilés Abonnement pour Charges Budgétisées	18,191.308 1,825.751 392.915 2.100 15,970.542
PR 3	Autres Produits Autres produits	0.000 0.000

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2009.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.034.155 dinars pour un capital social de 2.919.200 dinars et une valeur liquidative de 103,937 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires clos au 30 septembre 2009 ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Cabinet Ali LAHMAR membre de
Kreston International*

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009

BILAN

Exprimé en Dinar Tunisien

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,363,049.338</u>	<u>3,160,408.114</u>	<u>2,262,950.909</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,082,679.572	1,924,477.115	1,132,219.101
Emprunts obligataires		1,133,603.666	1,161,304.590	1,130,731.808
Autres valeurs		146,766.100	74,626.409	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>698,939.381</u>	<u>818,882.207</u>	<u>614,146.084</u>
Placements monétaires		598,620.610	128,198.438	325,159.376
Disponibilités		100,318.771	690,683.769	288,986.708
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>2,366.650</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	2,366.650	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,061,988.719</u>	<u>3,981,656.971</u>	<u>2,877,096.993</u>
PASSIF		<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,811.400	11,930.747	10,945.766
Créditeurs divers	PA 2	19,021.762	17,333.190	20,243.362
TOTAL PASSIF		<u>27,833.162</u>	<u>29,263.937</u>	<u>31,189.128</u>
Capital	CP 1	<u>2,985,650.057</u>	<u>3,887,954.132</u>	<u>2,795,777.759</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,919,200.000</u>	<u>3,871,500.000</u>	<u>3,003,400.000</u>
Capital en début de période		3,003,400.000	3,687,900.000	3,687,900.000
Emission en nominal		609,200.000	1,088,200.000	2,022,700.000
Rachat en nominal		-693,400.000	-904,600.000	-2,707,200.000
Sommes non distribuables		<u>66,450.057</u>	<u>16,454.132</u>	<u>-207,622.241</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-207,622.241	-459,771.656	-459,771.656
Sommes non distribuables exercice en cours		274,072.298	476,225.788	252,149.415
Sommes distribuables		<u>48,505.500</u>	<u>64,438.902</u>	<u>50,130.106</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		3.269	24.083	18.684
Sommes distribuables de l'exercice en cours		48,502.231	64,414.819	50,111.422
ACTIF NET		<u>3,034,155.557</u>	<u>3,952,393.034</u>	<u>2,845,907.865</u>

TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3,061,988.719	3,981,656.971	2,877,096.993		
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV						
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009						
Etat de résultat						
Exprimé en Dinar Tunisien						
Note	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	
PR1						
a- Dividendes	PR 1-a	0.000	31,745.220	0.000	58,659.068	58,659.068
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	14,686.402	43,666.050	14,589.717	41,147.819	56,066.026
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	5,815.915	15,350.264	2,570.164	17,866.993	21,293.238
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		20,502.317	90,761.534	17,159.881	117,673.880	136,018.332
- Charges de gestion des placements	CH 1	-8,811.400	-26,161.838	-11,930.747	-32,620.345	-43,566.111
- Revenus Nets des placements		11,690.917	64,599.696	5,229.134	85,053.535	92,452.221
- Autres produits		0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-6,047.116	-18,687.098	-7,613.776	-23,195.989	-30,467.175
RESULTAT D'EXPLOITATION		5,643.801	45,912.598	-2,384.642	61,857.546	61,985.046
Régularisation du résultat d'exploitation		3,833.184	2,589.633	1,580.236	2,557.273	-11,873.624
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9,476.985	48,502.231	-804.406	64,414.819	50,111.422
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3,833.184	-2,589.633	-1,580.236	-2,557.273	11,873.624
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		94,635.104	113,947.017	194,203.456	494,287.617	12,640.182
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1,795.048	148,689.894	-2,292.147	-12,069.684	194,465.455
Frais de négociation		-14.373	-1,102.608	-632.674	-1,178.581	-3,003.327
Résultat non distribuable		96,415.779	261,534.303	191,278.635	481,039.352	204,102.310
RESULTAT NET DE LA PERIODE		102,059.580	307,446.901	188,893.993	542,896.898	266,087.356

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009

Etat de variation de l'actif net

Exprimé en Dinar Tunisien

	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION	102,059.580	307,446.901	188,893.993	542,896.898	266,087.356
a- Résultat d'exploitation	5,643.801	45,912.598	-2,384.642	61,857.546	61,985.046
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	94,635.104	113,947.017	194,203.456	494,287.617	12,640.182
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1,795.048	148,689.894	-2,292.147	-12,069.684	194,465.455
d- Frais de négociation de titres	-14.373	-1,102.608	-632.674	-1,178.581	-3,003.327
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	-45,540.334	0.000	-63,606.364	-63,606.364
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	248,095.970	-73,658.875	91,470.395	182,846.979	-646,828.648
a- Souscriptions					1,933,933.135
Capital	357,000.000	609,200.000	256,700.000	1,088,200.000	2,022,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	1,149.582	-9,851.006	-6,520.439	-78,424.203	-122,810.372
Régularisation des sommes distribuables	5,615.412	9,676.941	4,403.455	18,569.553	34,043.507
b- Rachat					-2,580,761.783
Capital	-114,600.000	-693,400.000	-164,100.000	-904,600.000	-2,707,200.000
Régularisation des sommes non distribuables	712.931	22,389.001	3,810.021	73,610.639	170,857.477
Régularisation des sommes distribuables	-1,781.955	-11,673.811	-2,822.642	-14,509.010	-44,419.260
VARIATION DE L'ACTIF NET	350,155.550	188,247.692	280,364.388	662,137.513	-444,347.656
AN 4 - ACTIF NET					
a- en début de période	2,684,000.007	2,845,907.865	3,672,028.646	3,290,255.521	3,290,255.521
b- en fin de période	3,034,155.557	3,034,155.557	3,952,393.034	3,952,393.034	2,845,907.865
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période	26,768	30,034	37,789	36,879	36,879
b- en fin de période	29,192	29,192	38,715	38,715	30,034
VALEUR LIQUIDATIVE	103.937	103.937	102.089	102.089	94.756
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	14.52%	15.31%	20.08%	21.73%	8.10%

ANNUALISE**Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2009****I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009

Exprimé en Dinar Tunisien

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		515,493.949	1,082,679.572	35.68%
ADWYA	5,324	12,342.004	46,318.800	1.53%
ATB	5,550	15,330.097	44,327.850	1.46%
ATL	37,100	90,038.203	166,690.300	5.49%
BH	1,500	16,270.698	40,726.500	1.34%
BIAT	1,541	45,697.754	87,229.846	2.87%
BT	2,100	93,752.372	197,124.900	6.50%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	122,268.000	4.03%
MONOPRIX	800	41,023.134	162,612.000	5.36%
POULINA GP HOLD	785	4,670.750	5,499.710	0.18%
SFBT	7,555	55,295.715	89,889.390	2.96%

TLS	4,098	38,776.760	104,117.886	3.43%
TPR	1,215	4,529.077	6,981.390	0.23%
UIB	500	5,974.046	8,893.000	0.29%
Titres OPCVM		146,227.854	146,766.100	4.84%
ALYSSA	1,450	146,227.854	146,766.100	4.84%
Obligations Privées		109,233.117	113,930.777	3.75%
BHSUB07	300	30,211.956	31,353.670	1.03%
TL2006-1	1,300	79,021.161	82,577.107	2.72%
Obligations BTA		989,693.000	1,019,672.889	33.61%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	374,826.492	12.35%
BTA052022	50	48,860.000	49,964.000	1.65%
BTA072017	330	327,356.000	331,408.219	10.92%
BTA102013	250	251,575.000	263,474.178	8.68%
TOTAL		1,760,647.920	2,363,049.338	77.88%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
BTCT					
27/10/2009	14/10/2008	140	132,646.101	138,103.750	4.55%
27/10/2009	04/11/2008	200	190,102.774	197,416.180	6.51%
02/03/2010	17/02/2009	150	142,974.246	146,269.596	4.82%
06/04/2010	24/03/2009	100	95,940.287	97,547.707	3.21%
10/08/2010	11/08/2009	20	19,196.437	19,283.377	0.64%
Sous total des placements monétaires =			580,859.845	598,620.610	19.73%
Compte courant bancaire =				100,318.771	
Total =				698,939.381	

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009

Exprimé en Dinar Tunisien

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2008	2,795,777.759	2,795,777.759
Souscriptions de la période	609,200.000	609,200.000
Rachats de la période	-693,400.000	-693,400.000
Autres mouvements	274,072.298	322,577.798
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	261,534.303	261,534.303
- Régularisation sommes non distribuables	12,537.995	12,537.995
- Sommes distribuables de la période		48,505.500
Montant fin de période au 30/09/2009	2,985,650.057	3,034,155.557

CP 2 : Note sur le capital

Capital au 31/12/2008	
* Montant	3,003,400.000
* Nombre de titres en circulation	30,034
* Nombre d'actionnaires	116
Souscriptions Réalisées	
* Volume	609,200.000
* Nombre de titres émis	6,092
Rachats Effectués	
* Volume	693,400.000
* Nombre de titres rachetés	6,934
Capital au 30/09/2009	
* Volume	2,919,200.000
* Nombre de titres en circulation	29,192
* Nombre d'actionnaires	122

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS Arrêtés au 30/09/2009

Exprimé en Dinar Tunisien

PR 1 - a et b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Revenu des obligations et valeurs assimilées	14,686.402	14,589.717

Revenu des obligations Etat	13,343.761	12,842.430
Revenu des obligations privées	1,342.641	1,747.287
TOTAL	14,686.402	14,589.717

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Intérêts des bons de trésor	5,815.915	1,373.378
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	1,196.786
Total placements monétaires	5,815.915	2,570.164

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS ARRETES au 30/09/2009
Exprimé en Dinar Tunisien
Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelle	30/09/2009
AC 4	Autres Actifs	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs	8,811.400
	Frais du Gestionnaire	3,193.738
	Frais du Dépositaire	561.768
	Frais du Distributeur	5,055.894
PA 2	Créditeurs divers	19,021.762
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	238.113
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer exercice en cours	15,122.246
	Charges payées sur exercice en cours	-713.224
	Charges à payer sur l'exercice 2009	23,915.145
	Jetons de présence 2009	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,119.187
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	301.368
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	1,371.590

Notes sur les charges de gestion

	Libelle	Du 01/01 au 30/09/2009
CH 1	Charges de gestion des placements	26,161.838
	Rémunération du Gestionnaire	9,450.171
	Rémunération du Dépositaire	1,671.172
	Rémunération du Distributeur	15,040.495
CH 2	Autres charges	18,687.098
	Redevance CMF	2,100.041
	Services bancaires et assimilés	749.187
	Charges diverses	0.000
	Impôts, taxes et versements assimilés	2.400
	Abonnement des charges budgétisées	15,835.470
PR 3	Autres Produits	0.000
	Autres produits	0.000

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 30 Septembre 2009 qui font apparaître un actif net de 2 120 868 D pour un capital social de 2 257 300 D et une valeur liquidative égale à 93d,955 par action.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30 Septembre 2009 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 30 Septembre 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dhia BOUZAYEN
Partner
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

UBCI UNIVERS Actions SICAV
BILAN
Arrêté le 30/09/2009

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>1,676,619.814</u>	<u>2,006,016.901</u>	<u>1,214,069.684</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,577,426.174	1,896,254.313	1,214,069.684
Autres valeurs		99,193.640	109,762.588	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>468,380.125</u>	<u>540,790.483</u>	<u>364,126.270</u>
Placements monétaires	AC1	333,245.741	98,591.568	191,216.692
Disponibilités		135,134.384	442,198.915	172,909.578
Créances d'exploitation	AC2	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		0.000	0.000	0.000
Autres actifs		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>2,144,999.939</u>	<u>2,546,807.384</u>	<u>1,578,195.954</u>
PASSIF		<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	6,720.667	8,625.936	7,056.327
Créditeurs divers	PA 2	17,411.472	17,122.126	19,800.548
TOTAL PASSIF		<u>24,132.139</u>	<u>25,748.062</u>	<u>26,856.875</u>
Capital	CP1	<u>2,109,325.857</u>	<u>2,499,535.365</u>	<u>1,545,510.822</u>
Capital en nominal	CP2	<u>2,257,300.000</u>	<u>2,994,500.000</u>	<u>2,088,600.000</u>
Capital en début de période		2,088,600.000	2,893,700.000	2,893,700.000
Emission en nominal		4,347,100.000	4,671,200.000	6,453,800.000
Rachat en nominal		-4,178,400.000	-4,570,400.000	-7,258,900.000
Sommes non distribuables		-147,974.143	-494,964.635	-543,089.178
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-543,089.178	-943,918.482	-943,918.482
Sommes non distribuables exercice en cours		395,115.035	448,953.847	400,829.304
Sommes distribuables		<u>11,541.943</u>	<u>21,523.957</u>	<u>5,828.257</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		1.154	11.648	8.124
Sommes distribuables de l'exercice en cours		11,540.789	21,512.309	5,820.133
ACTIF NET		<u>2,120,867.800</u>	<u>2,521,059.322</u>	<u>1,551,339.079</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,144,999.939</u>	<u>2,546,807.384</u>	<u>1,578,195.954</u>

UBCI UNIVERS Actions SICAV
Etat de résultat
Arrêté le 30/09/2009

	Note	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
a- Dividendes	PR1	2,612.400	38,317.480	0.000	52,771.570	52,771.570
b- Revenus des placements monétaires	PR2	3,354.118	9,172.209	1,055.707	12,426.310	14,724.162
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		5,966.518	47,489.689	1,055.707	65,197.880	67,495.732
- Charges de gestion des placements	CH1	-6,720.667	-18,537.025	-8,625.936	-23,411.982	-30,468.309
- Revenus Nets des placements		-754.149	28,952.664	-7,570.229	41,785.898	37,027.423
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH2	-5,974.768	-18,143.663	-7,045.378	-21,580.358	-28,318.044
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6,728.917	10,809.001	-14,615.607	20,205.540	8,709.379
Régularisation du résultat d'exploitation		-152.163	731.788	1,980.098	1,306.769	-2,889.246
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-6,881.080	11,540.789	-12,635.509	21,512.309	5,820.133
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		152.163	-731.788	-1,980.098	-1,306.769	2,889.246
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		154,429.504	377,437.272	205,183.499	483,828.082	85,933.659
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		29,658.891	48,637.955	129.465	1,666.481	143,029.043
Frais de négociation		-239.066	-365.964	-2.401	-56.425	-1,559.403
Résultat non distribuable		183,849.329	425,709.263	205,310.563	485,438.138	227,403.299
RESULTAT NET DE LA PERIODE		177,120.412	436,518.264	190,694.956	505,643.678	236,112.678

UBCI UNIVERS Actions SICAV
Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 30/09/2009

	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>177,120.412</u>	<u>436,518.264</u>	<u>190,694.956</u>	<u>505,643.678</u>	<u>236,112.678</u>
a- Résultat d'exploitation	-6,728.917	10,809.001	-14,615.607	20,205.540	8,709.379
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	154,429.504	377,437.272	205,183.499	483,828.082	85,933.659
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	29,658.891	48,637.955	129.465	1,666.481	143,029.043
d- Frais de négociation de titres	-239.066	-365.964	-2.401	-56.425	-1,559.403
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-5,802.363</u>	<u>0.000</u>	<u>-17,161.560</u>	<u>-17,161.560</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>24,664.322</u>	<u>138,812.820</u>	<u>124,077.187</u>	<u>65,856.284</u>	<u>-634,332.959</u>
a- Souscriptions	1,482,420.958	3,577,103.862	1,769,574.005	3,567,765.911	4,940,417.463
Capital	1,679,800.000	4,347,100.000	2,178,400.000	4,671,200.000	6,453,800.000
Régularisation des sommes non distribuables	-209,350.841	-784,568.244	-430,898.025	-1,138,404.030	-1,558,492.393
Régularisation des sommes distribuables	11,971.799	14,572.106	22,072.030	34,969.941	45,109.856
b- Rachat	-1,457,756.636	-3,438,291.042	-1,645,496.818	-3,501,909.627	-5,574,750.422
Capital	-1,659,200.000	-4,178,400.000	-2,018,500.000	-4,570,400.000	-7,258,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	213,567.313	753,974.016	393,094.495	1,101,919.739	1,731,918.398
Régularisation des sommes distribuables	-12,123.949	-13,865.058	-20,091.313	-33,429.366	-47,768.820
VARIATION DE L'ACTIF NET	201,784.734	569,528.721	314,772.143	554,338.402	-415,381.841
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>					
a- en début de période	1,919,083.066	1,551,339.079	2,206,287.179	1,966,720.920	1,966,720.920
b- en fin de période	2,120,867.800	2,120,867.800	2,521,059.322	2,521,059.322	1,551,339.079
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période	22,367	20,886	28,346	28,937	28,937
b- en fin de période	22,573	22,573	29,945	29,945	20,886
VALEUR LIQUIDATIVE	93.955	93.955	84.189	84.189	74.276
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	37.71%	35.93%	32.39%	32.95%	10.15%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêtés au 30/09/2009**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

**AC1 : Note sur le portefeuille titres
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		714,226.856	1,577,426.174	74.38%
ADWYA	7,556	17,516.186	65,737.200	3.10%
ATB	11,639	28,772.504	92,960.693	4.38%
ATL	26,990	67,960.750	121,266.070	5.72%
ATTIJARI BANK	4,905	37,246.150	115,086.015	5.43%
BH	3,000	38,367.137	81,453.000	3.84%
BIAT	1,537	47,538.223	87,003.422	4.10%
BT	1,656	73,981.612	155,447.064	7.33%
BTE (ADP)	4,100	90,946.868	125,324.700	5.91%
C I L	1,200	13,399.166	28,579.200	1.35%

ICF	360	23,569.400	17,100.000	0.81%
MAG GEN	2,057	66,534.113	207,016.480	9.76%
MONOPRIX	750	33,653.104	152,448.750	7.19%
POULINA GP HOLD	1,786	10,626.700	12,512.716	0.59%
SFBT	7,500	55,081.622	89,235.000	4.21%
SIMPAR	784	14,166.890	25,233.824	1.19%
STB	651	6,771.160	9,629.592	0.45%
TLS	4,338	38,983.122	110,215.566	5.20%
TPR	4,275	16,274.212	24,564.150	1.16%
UIB	1,000	11,878.369	17,786.000	0.84%
WIFAK	3,284	20,959.568	38,826.732	1.83%
Titres OPCVM		99,172.773	99,193.640	4.68%
ALYSSA SICAV	980	99,172.773	99,193.640	4.68%
TOTAL		813,399.629	1,676,619.814	79.05%

AC1 : Note sur les placements monétaires
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% l'Actif Net
27/10/2009	14/10/2008	110	104,221.937	108,510.090	5.12%
27/10/2009	04/11/2008	50	47,525.694	49,354.045	2.33%
02/03/2010	17/02/2009	100	95,316.164	97,513.064	4.60%
06/04/2010	24/03/2009	65	62,361.186	63,406.009	2.99%
10/08/2010	11/08/2009	15	14,397.328	14,462.533	0.68%
TOTAL			323,822.308	333,245.741	15.71%

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2008	1,545,510.822	1,545,510.822
Souscriptions de la période	4,347,100.000	4,347,100.000
Rachats de la période	-4,178,400.000	-4,178,400.000
Autres mouvements	395,115.035	406,656.978
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	425,709.263	425,709.263
- Régularisation sommes non distribuables	-30,594.228	-30,594.228
- Sommes distribuables de la période		11,541.943
Montant fin de période au 30/09/2009	2,109,325.857	2,120,867.800

CP2 : Note sur le capital
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009

Capital au 31/12/2008	
* Montant	2,088,600.000
* Nombre de titres en circulation	20,886
* Nombre d'actionnaires	36
Souscriptions Réalisées	
* Volume	4,347,100.000
* Nombre de titres émis	43,471
Rachats Effectués	
* Volume	4,178,400.000
* Nombre de titres rachetés	41,784
Capital au 30/09/2009	
* Volume	2,257,300.000
* Nombre de titres en circulation	22,573
* Nombre d'actionnaires	42

Notes sur le passif et autres actifs
Arrêté le 30/09/2009

	Libelle	30/09/2009
PA 1	Opérateurs créditeurs	6,720.667
	Frais du Gestionnaire	1,920.192
	Frais du Dépositaire	480.050
	Frais du Distributeur	4,320.425

PA 2	Créditeurs divers	17,411.472
	Redevance CMF	163.882
	Charges à payer sur exercice antérieur	1,942.934
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer exercice en cours	15,304.656
	Budget des charges à payer ex. en cours	15,304.656
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	15,765.779
	Charges payées sur exercice en cours	-461.123
	Charges à payer sur l'exercice 2009	21,078.789
	Jetons de présence 2009	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	1,943.616
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
Taxe revenant aux collectivités locales	240.756	
Réajustement sur charges budgétisées antérieures	-1,228.583	

**Notes sur les charges et produits de gestion
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

	Libelle	30/09/2009
CH 1	Charges de gestion des placements	18,537.025
	Rémunération du Gestionnaire	5,296.296
	Rémunération du Dépositaire	1,324.081
	Rémunération du Distributeur	11,916.648
CH 2	Autres charges	18,143.663
	Redevance CMF	1,324.081
	Services bancaires et assimilés	1,051.703
	Impôts, taxes et versements assimilés	2.100
	Abonnement des charges budgétisées	15,765.779

**PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Revenus des Actions et valeurs assimilées	2,612.400	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
TOTAL	2,612.400	0.000

**PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 30/09/2009**

Désignation	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008
Intérêts des bons de trésor	3,354.118	1,055.707
Total placements monétaires	3,354.118	1,055.707

AL HIFADH SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1er juillet 2009 au 30 septembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, les emplois de la société « AL HIFADH SICAV » dans les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières ont dépassé, à plusieurs reprises, la limite de 5% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois de la société « AL HIFADH SICAV » dans les placements constitués par les billets de trésorerie émis par AL WIFAK LEASING ont atteint, au 30 septembre 2009, 10,78% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

A notre avis, et en dehors des deux observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-sept.-09	30-sept.-08	31-déc.-08
Portefeuille-titres	3.1	12 895 454,740	5 429 069,497	5 977 906,190
Obligations et valeurs assimilées		4 258 792,922	600 514,623	1 065 757,646
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 742 606,318	340 240,418	4 353 470,574
Titres des Organismes de Placement Collectif		894 055,500	4 488 314,456	558 677,970
Placements monétaires et disponibilités	3.3	14 164 364,702	1 014 528,729	3 576 077,066
Placements monétaires		14 218 890,420	1 000 891,334	3 027 581,555
Disponibilités		-54 525,718	13 637,395	548 495,511
Créances d'exploitation	3.5	25 303,707	2 836,364	32 009,538
TOTAL ACTIF		27 085 123,149	6 446 434,590	9 585 992,794
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	41 899,617	3 238,972	18 157,614
Autres créditeurs divers	3.7	16 265,624	3 977,766	7 313,699
TOTAL PASSIF		58 165,241	7 216,738	25 471,313
Actif net		27 026 957,908	6 439 217,852	9 560 521,481
Capital	3.8	26 303 324,349	6 409 447,937	9 470 862,576
Sommes distribuables		723 633,559	29 769,915	89 658,905
Résultat d'exploitation de la période		452 238,656	5 354,438	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		271 166,324	24 415,477	32 190,677
Sommes distribuables des exercices antérieurs		228,579	0,000	0,000
ACTIF NET		27 026 957,908	6 439 217,852	9 560 521,481
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 085 123,149	6 446 434,590	9 585 992,794

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er juillet au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2009	Période du 1er juillet au 30 sep. 2008	Période du 1er janvier au 30 sep. 2008	Période du 1er janvier au 31 décembre 2008
Revenus du portefeuille titres	3.2	116 585,025	326 067,069	2 209,663	2 209,663	49 385,179
Dividendes des OPCVM		0,000	56 188,500	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		50 288,382	82 179,468	1 317,025	1 317,025	12 242,318
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		66 296,643	187 699,101	0,000	0,000	37 142,861
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	892,638	892,638	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	134 634,331	246 027,586	7 850,764	10 361,513	38 958,003
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		62 905,868	70 748,049	0,000	0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt		29 102,667	93 027,723	7 764,087	10 274,836	36 290,502
Revenus des Dépôts à Terme		40 126,487	75 937,831	0,000	0,000	1 338,733
Revenus des comptes à vue		2 499,309	6 313,983	86,677	86,677	1 328,768
		251 219,356	572 094,655	10 060,427	12 571,176	88 343,182
Charges de gestion des placements	3.9	(41 899,617)	(91 664,811)	(2 770,965)	(3 238,972)	(21 396,586)
		209 319,739	480 429,844	7 289,462	9 332,204	66 946,596
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(13 870,055)	(28 191,188)	(3 182,560)	(3 977,766)	(9 478,368)
		195 449,684	452 238,656	4 106,902	5 354,438	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation		132 574,060	271 166,324	24 415,477	24 415,477	32 190,677
Report à nouveau		48,285	228,579	0,000	0,000	0,000
		328 072,029	723 633,559	28 522,379	29 769,915	89 658,905
Report à nouveau (annulation)		(48,285)	(228,579)	0,000	0,000	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(132 574,060)	(271 166,324)	(24 415,477)	(24 415,477)	(32 190,677)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(977,503)	(1 438,591)	3 904,710	3 904,710	2 707,610
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		29 555,008	53 070,127	741,415	741,415	42 973,593
Frais de négociation		(2 699,364)	(5 014,448)	(1 299,794)	(1 299,794)	(3 160,028)
Résultat de la période		221 327,825	498 855,744	7 453,233	8 700,769	99 989,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1 juil au 30 sep. 2009	Période du 1er janv au 30 sep 2009	Période du 1 juil au 30 sep 2008	Période du 1 janv au 30 sep 2008	Période du 1 janv au 31 déc 2008
Variation de l'actif net résultant des opérations	221 327,825	498 855,744	7 453,233	8 700,769	99 989,403
Résultat d'exploitation	195 449,684	452 238,656	4 106,902	5 354,438	57 468,228
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(977,503)	(1 438,591)	3 904,710	3 904,710	2 707,610
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	29 555,008	53 070,127	741,415	741,415	42 973,593
Frais de négociation	(2 699,364)	(5 014,448)	(1 299,794)	(1 299,794)	(3 160,028)
Distribution de dividendes	83,903	(89 430,326)	0,000	0,000	0,000
Transaction sur capital	5 685 501,553	17 057 011,009	5 430 517,083	5 430 517,083	9 460 532,078
Souscription	23 272 908,395	74 597 592,937	5 916 596,127	5 916 596,127	24 899 859,324
Capital	22 607 300,000	73 182 100,000	5 890 400,000	5 890 400,000	24 720 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	126 391,869	355 565,771	(401,909)	(401,909)	44 993,922
Régularisation des sommes distribuables	539 216,526	1 059 927,166	26 598,036	26 598,036	133 965,402
Rachat	17 587 406,842	57 540 581,928	486 079,044	486 079,044	15 439 327,246
Capital	17 085 200,000	56 470 500,000	483 900,000	483 900,000	15 291 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	95 528,758	281 321,086	(3,515)	(3,515)	45 752,521
Régularisation des sommes distribuables	406 678,084	788 760,842	2 182,559	2 182,559	101 774,725
Variation de l'actif net	5 906 913,281	17 466 436,427	5 437 970,316	5 439 217,852	9 560 521,481
Actif net					
En début de période	21 120 044,627	9 560 521,481	1 001 247,536	1 000 000,000	0,000
En fin de période	27 026 957,908	27 026 957,908	6 439 217,852	6 439 217,852	9 560 521,481
Nombre d'actions					
En début de période	206 186	94 291	10 000	-	-
En fin de période	261 407	261 407	64 065	64 065	94 291
Valeur liquidative	103,390	103,390	100,510	100,510	101,393
Taux de rendement	0,94%	2,90%	0,38%	0,51%	1,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi no95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/09/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat**Note 3.1. : Portefeuille titres**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 septembre 2009	% actif
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	8 500	892 786,481	894 055,500	3,30%
actions SICAV FIDELITY	8 500	892 786,481	894 055,500	3,30%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	52 917	4 181 693,067	4 258 792,922	15,72%
Amen Bank 2006	300	24 092,747	24 788,172	0,09%
ATB 2007/1	4 200	386 428,520	393 250,900	1,45%
ATL 2007/1	1 330	79 800,000	80 152,184	0,30%
BTKD 2006	4 000	240 139,544	249 576,087	0,92%
CIL 2002-3	300	6 041,430	6 222,870	0,02%
CIL 2007-1	300	24 208,848	25 104,768	0,09%
GL 2003-2	7 527	302 120,428	313 157,481	1,16%
TL 2006-1	7 720	464 028,960	485 145,146	1,79%
TL SUB 2007	500	30 000,000	30 285,200	0,11%
TLS 2008-1	1 000	80 228,000	81 288,000	0,30%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 500 000,000	2 524 360,000	9,32%
UTL 2004	505	30 336,290	31 191,558	0,12%
UTL 2005	235	14 268,300	14 270,556	0,05%
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	7 230	7 560 564,400	7 742 606,318	28,59%
BTA 6,75 - 07/2017	1 000	1 020 300,000	1 032 579,200	3,81%
BTA 6,75 - 04/2010 (10 ans)	2 014	2 043 138,000	2 094 687,139	7,73%
BTA 6.9 9 MAI 2022	850	871 132,000	889 896,223	3,29%
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	216	220 752,000	226 433,146	0,84%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	2 132	2 316 342,000	2 376 691,790	8,77%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	871	926 665,400	957 851,068	3,54%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	147	162 235,000	164 467,752	
TOTAL		12 635 043,948	12 895 454,740	47,61%

Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er juillet au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2008
Dividendes	0,000	56 188,500	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	56 188,500	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	116 585,025	269 878,569	2 209,663
Revenus des obligations de sociétés	50 288,382	82 179,468	1 317,025
- intérêts	50 288,382	82 179,468	1 317,025
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	66 296,643	187 699,101	892,638
- intérêts	66 296,643	187 699,101	892,638
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	116 585,025	326 067,069	2 209,663

Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 14 164 364,702DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		14 033 817,148	14 218 890,420	52,50%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	3	2 500 000,000	2 566 789,334	9,48%
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 043 218,000	3,85%
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 000 891,334	3,70%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	1	500 000,000	522 680,000	1,93%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	14	4 600 000,000	4 664 532,082	17,22%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	14	4 600 000,000	4 664 532,082	17,22%
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	2	2 500 000,000	2 523 105,752	9,32%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 500 000,000	1 520 212,602	5,61%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 000 000,000	1 002 893,150	3,70%
Billets de trésorerie à moins d'un an	1	395 581,854	396 261,091	1,46%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Alwifack	1	395 581,854	396 261,091	1,46%
Emetteur ATTIJARI LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	1 300 000,000	1 305 744,219	4,82%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Attijari Leasing	1	1 300 000,000	1 305 744,219	4,82%
Emetteur INTERMETAL				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	2 000 000,000	2 022 584,110	7,47%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Intermetal	1	2 000 000,000	2 022 584,110	7,47%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	1	738 235,294	739 873,832	2,73%

Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	1	738 235,294	739 873,832	2,73%
Disponibilités		-54 525,718	-54 525,718	-0,20%
Dépôts à vue		1 634 032,637	1 634 032,637	6,03%
Sommes à l'encaissement		224 121,454	224 121,454	0,83%
Sommes à régler		-1 912 679,809	-1 912 679,809	-7,06%
TOTAL		13 979 291,430	14 164 364,702	52,30%

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet 2009 au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier 2009 au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier 2008 au 30 sep. 2008
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	62 905,868	70 748,049	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	29 102,667	93 027,723	10 274,836
Intérêts des autres placements	40 126,487	75 937,831	0,000
Intérêts des comptes courants	2 499,309	6 313,983	86,677
TOTAL	134 634,331	246 027,586	10 361,513

Note 3.5. Les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 25 303, 707 DT au 30/09/2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2009	Montant au 30/09/2008
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	23 003,707	2 796,364
Agios créditeurs à recevoir	2 300,000	40,000
TOTAL	25 303,707	2 836,364

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 41 899, 617 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2009	Montant au 30/09/2008
Rémunération Distributeurs	14 964,150	1 156,774
Rémunération gestionnaire	17 956,977	1 388,131
Rémunération dépositaire	8 978,490	694,067
TOTAL	41 899,617	3 238,972

3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 16 265,624 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaires aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2009	Montant au 30/09/2008
Redevance CMF	2 123,086	461,378
Provision jeton de présence	4 493,759	1 918,028
Honoraires commissaire aux comptes	9 469,907	1 598,360
TCL	173,872	0,000
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	5,000	0,000
TOTAL	16 265,624	3 977,766

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2009

Montant	9 429 100,000
Nombre de titres	94 291

Souscriptions réalisées (en nominal)

Montant	73 182 100,000
Nombre de titres émis	731 821

Rachats effectués (en nominal)

Montant	56 470 500,000
Nombre de titres rachetés	564 705

Capital au 30-09-2009

Montant (en nominal)	26 140 700,000
Sommes non distribuables	162 624,349
Montant du capital au 30/09/2009	26 303 324,349

Nombre de titres

261 407

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2008
Rémunération Distributeurs	14 964,150	32 737,431	1 156,774
Rémunération gestionnaire	17 956,977	39 284,911	1 388,131
Rémunération dépositaire	8 978,490	19 642,469	694,067
TOTAL	41 899,617	91 664,811	3 238,972

Note 3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2009	Période du 1er janvier au 30 sep. 2008
Rémunération commissaire aux comptes	5 872,604	9 470,734	1 598,360
Redevance CMF	5 985,534	13 094,697	461,378
Jetons de présence	1 512,296	4 487,574	1 918,028
Autres impôts	499,621	1 138,183	0,000
TOTAL	13 870,055	28 191,188	3 977,766

Note 4. Autres informations**Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation "TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.